

Motion du conseil académique de l'Université de Strasbourg

L'Université de Strasbourg a pris connaissance du plan « Bienvenue en France », annoncé le 19 novembre par le Premier Ministre, et salue plusieurs mesures positives, comme l'affectation de moyens ministériels à l'accueil des étudiants étrangers, l'encouragement au développement des enseignements de FLE et en anglais, l'augmentation du nombre de bourses, la simplification de la procédure d'obtention de visas... Cependant l'Université de Strasbourg est défavorable à l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires et adresse toute sa solidarité aux étudiants et doctorants étrangers que notre établissement accueille aujourd'hui et accueillera à l'avenir.

L'Université de Strasbourg, conformément à ses valeurs humanistes et universelles, estime que cette mesure serait contre-productive quant à l'objectif affiché par le Premier Ministre, d'attirer davantage d'étudiants internationaux. Déjà, la seule annonce de cette mesure a un effet anxiogène sur nos étudiants internationaux. La formation délivrée à l'Université relève d'un service public et doit être dispensée sans discrimination.

Par conséquent, l'Université de Strasbourg s'oppose fermement à l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires, contraire à ses valeurs d'accueil et d'hospitalité.